

DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES

DIRECTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Contact : dbdp.secdir@banque-france.fr

Paris, le 1er décembre 2008

Réf : D08 -063z

**NOTE À L'ATTENTION DES
CORRESPONDANTS BANCAIRES « BALANCE DES PAIEMENTS »**

Objet : Suppression des comptes- rendus de paiements portant sur des règlements par chèque

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'à compter du 1^{er} janvier 2009, les comptes-rendus de paiements (CRP) relatifs aux règlements sous forme de chèques sont supprimés, quels que soient le montant et la monnaie d'opération.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur,



Pierre Sicsic